

# Application de la totalité des dispositions de l'acquis de Schengen dans la Bulgarie et la Roumanie

2010/0820(NLE) - 09/06/2011

Le Conseil a adopté des **conclusions** sur l'achèvement du processus d'évaluation Schengen concernant le degré de préparation de la Bulgarie et de la Roumanie en vue de la mise en œuvre de l'ensemble des dispositions de l'acquis de Schengen.

Ces conclusions soulignent que **le processus d'évaluation Schengen pour la Bulgarie et la Roumanie a été mené à son terme** et que le Conseil reviendra sur cette question dans les meilleurs délais, et au plus tard en septembre 2011.